



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier :

QUE le conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon procédera lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le 17 décembre 2018 à 20 h, à l'endroit habituel de ses séances, à l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 ainsi que du programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les années 2019, 2020 et 2021;

QUE les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNE à Saint-Lambert-de-Lauzon, ce 27^e jour du mois de novembre deux mille dix-huit.